L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 JUILLET 1849.

Imprimée et publiée par
MAGNE & WEISSE.
No. 33, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 18 JUILLET 1849

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'Abeille, excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.
MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

ANNEXION DU CANADA.

Lettre du général Scott.

L'annexion du Canada à l'Union Américaine n'est pas seulement agitée de l'autre côté du St Laurent, on s'en préoccupe aux Etats-Unis.

Le général Scott vient d'adresser de West Point à un journal de Philadelphie une communication sur cet important sujet.

Les dernières nouvelles du parlement d'Angleterre ont dû, dit il, augmenter considérablement le mécontentement de nos voisins. Il est très probable que ce mécontentement se traduira dans quelques années par une séparation d'avec la Grande Bretagne.

Deux alternatives se représenteront alors aux provinces anglaises: se constituer en nation indépendante ou solliciter leur incorporation dans l'Union Américaine. Elles se prononceront, je crois, pour ce dernier parti.

L'annexion favoriserait nos intérêts comme les leurs. Le Canada, le New-Brunswick, &c., entreraient dans l'Union sur le même pied que les autres Etats. La libre navigation du St-Laurent, qui est déjà d'une immense importance à un tiers de notre population, serait d'une valeur incalculable au pays entier.

L'annexion consommée, deux garde-côtes, au-dessous de Québec, préviendraient plus efficacement la contrebande que trente mille employés de douane disséminés sur la longue ligne de frontières qui sépare l'Union des possessions anglaises. Je connais le peuple de ces frontières. Je ne voudrais pas que l'on annexât à la république un district mexicain par trop populeux, mais je serais heureux de traiter avec nos voisins du Nord et du Nord-Est.

J'ignore quelles sont les vues de notre gouvernement sur l'incorporation, mais ce que je sais, c'est que les deux tiers de la population la désirent, et que l'autre tiers ne tardera pas à en apprécier les bienfaits. Cependant, je ne voudrais pas que l'on eût recours à l'intrigue pour arriver à la réalisation du vœu populaire; je ne voudrais pas que l'Angleterre pût nous reprocher un seul acte de perfidie. Il faudra qu'elle consente à l'absorption, et ce consentement elle le donnera sans doute si les colons se déclarent en faveur de l'annexion.

Voilà les vues exprimées avec une grande franchise par le général Scott sur l'une des questions les plus importantes qui se soient agitées depuis long temps, et dont la solution est peut-être plus prochaine qu'on ne le croit.

Le sentiment de l'annexion du Canada aux Etats-Unis était l'opposition des tories; aujourd'hui cette opposition cesse, et les anciens *loyalistes* sont les premiers à réclamer la séparation d'avec la mère patrie. Les uns veulent constituer les provinces anglaises en une nation indépendante, les autres, et c'est le plus grand nombre, se prononcent pour l'annexion à l'Union américaine, comme le plus sûr moyen d'échapper à une transformation sociale et de fonder sur des bases durables la prospérité [illegible]. L'opposition de ces derniers prévaudra [illegible] celle de la grande majorité des Canadiens français. Les sympathies de [illegible] sont acquises à notre gouvernement; [illegible] d'être les sujets de l'Angleterre pour devenir citoyens d'une grande république.

Mais, a dit le général Scott, il faut avant tout le consentement de l'Angleterre. Ce n'est pas une guerre de conquête qui nous donnera le Canada, [illegible] à croire d'ailleurs que le gouvernement des Etats-Unis ne rentrera plus dans cette voie fatale et anti républicaine. Si donc les provinces anglaises élèvent la voix en faveur de l'annexion, si leur volonté se manifeste bien nettement à cet égard, il ne nous restera plus qu'à négocier avec la Grande-Bretagne, et cette puissance, nous en sommes sûrs, renoncera facilement à ses droits de souveraineté, car le Canada est pour elle un véritable fardeau.

AVIS IMPORTANT.

Nous publions depuis quelques jours dans nos colonnes anglaises, un avis sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du commerce français. Le collecteur de la Douane rappelle aux capitaines et aux armateurs de navires que la section 6 de la loi du Congrès, du 3 mars 1825, leur fait un devoir de transporter à la poste, avant même de faire leur déclaration à la douane, toutes les lettres qui leur auront été confiées pour des personnes résidant aux Etats-Unis ou dans un territoire de l'Union, excepté celles destinées aux consignataires. Les capitaines de navires arrivant dans les ports des Etats-Unis sont obligés de déclarer sous serment, en venant réclamer leur permis de débarquement, qu'ils se sont conformés au vœu de la loi ci-dessus mentionnée. Dans le cas de contravention, il y a une amende de cent piastres. Nous engageons les négociants français de la Nouvelle-Orléans à transmettre cet avis à leurs correspondants des ports de France.

De la Nouvelle-Orléans à San Francisco.—Il s'organise en ce moment, au Mexique, une entreprise dans laquelle on reconnait, du premier coup, l'esprit américain. Il s'agirait de former une compagnie qui, moyennant une somme donnée, se chargerait de transporter les voyageurs californiens et leurs bagages, de New-York ou de la Nouvelle-Orléans, sur les rives du Pacifique. La route choisie serait celle de Vera Cruz, Mexico et Acapulco. Le trajet se ferait en 50 jours à peu près, et coûterait $300. On compte sur un mouvement annuel de dix mille voyageurs. Le capital social, fixé à $300,000, est déjà presque entièrement formé et il ne serait pas surprenant de voir le convoi se mettre en route dans le courant de septembre. L'entreprise prendrait le titre de compagnie de l'Atlantique et du Pacifique.

Le choléra.—Le 9 de ce mois, il y a eu à Cincinnati 74 décès causés par le choléra: ce chiffre est de beaucoup inférieur à celui des jours précédents. A New-York, le même jour, le Conseil de salubrité a constaté 120 cas nouveaux et 46 décès; la maladie augmente ses ravages dans la cité impériale et embrasse chaque jour un cercle plus étendu. L'épidémie augmente également d'intensité à Philadelphie: il y a eu vingt victimes dans la journée du 9.

Havane et Key West.—Le steamer *Isabel* est arrivé à Charleston le 11 de ce mois, venant de la Havane d'où il est parti le 8. Le choléra n'a pas encore fait son apparition dans ce dernier port. Une grande activité régnait sur le marché aux sucres de la Havane, et les expéditions pour l'Espagne et le nord de l'Europe étaient nombreuses. Les envois, durant le mois dernier, s'élèvent à 144,632 caisses.

L'*Isabel* a touché à Key West en se rendant à Charleston. Pendant toute une semaine, chose extraordinaire! pas un navire ne s'était jeté à la côte; les bâtiments passaient au large et évitaient les brisans, au grand déplaisir des naufrageurs. Key West est aussi favorisé que la Havane, sous le rapport de la salubrité; le fléau qui désole les villes des Etats-Unis n'y a pas encore éclaté.

Loterie de la Havane.—Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots au dernier tirage de la loterie de la Havane:

Nos 8,504	$30,000	Nos 30,916	$2,000
29,4[illegible]	16,000	8,141	1,000
10,5[illegible]	12,000	8,591	1,000
3,836	6,000	12,087	1,000
10,311	2,000	15,668	1,000
12,799	2,000	16,361	1,000
22,450	2,000	20,121	1,000
		33,881	1,000

4e District congressionnel.—Une Convention démocratique s'est réunie à Natchitoches il y a quelques jours et a désigné M. J. E. Morse comme candidat pour représenter au Congrès le quatrième district de la Louisiane.

Texas.—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 12 courant.—Un individu nommé Bostwick a été tué à Lagrange, il y a quelques jours par le nommé Mayfield. Ils avaient eu une violente querelle et s'étaient armés dans la prévision d'une rencontre. Mayfield s'est livré entre les mains de la justice.

Les fortes pluies qui inondent le Texas durant quelques semaines ont fait du tort aux récoltes de maïs et de coton. La canne, au contraire, est très belle.

On assure que du minerai d'or d'une grande valeur a été trouvé dans les monts Wichita. Trente ou quarante hommes sont partis de Blackville pour aller explorer la région aurifère.

Un meurtre entouré de circonstances atroces a été commis sur la personne de M. Chandler, dans le village de Rusk, par un nommé Hogg. Aux dernières dates, l'assassin n'était pas encore arrêté.

Le père Mathew.—L'apôtre de la tempérance devait naturellement se lasser bien vite, dit un journal de New-York, du fracas des réceptions officielles de la vie publique d'un hôtel de haut ton. Aussi, après avoir consacré les journées de mercredi et de jeudi à visiter les principales institutions de la ville, entr'autres les réservoirs du Croton, qui forment en quelque sorte son empire, s'est-il empressé de rentrer dans la vie simple et retirée du prêtre catholique. En ce moment, il partage la demeure du révérend docteur Pise, vicaire du diocèse de New-York, dans Barclay Street. Hier, il a officié dans l'église St-Peter, où se pressait une affluence considérable de fidèles attirés par sa présence.

Nous lisons dans un autre journal qu'au grand dîner qui a été donné à l'apôtre de la tempérance à l'Hôtel Irving, plusieurs convives malicieux ont affecté de se verser de copieuses rasades de genièvre et de whiskey. Le père Matthew a dû en frémir d'horreur!

Consul américain à Liverpool.—Au nombre des passagers partis de Boston pour l'Europe à bord de l'*America*, se trouve M. Thomas L. Crittenden, le nouveau consul des Etats-Unis à Liverpool.

Blocus d'Ancone.—Il vient d'être reçu au département d'Etat, à Washington, une dépêche de M. Stiles, notre chargé d'affaires à la Cour de Vienne, transmettant l'avis officiel du blocus du port d'Ancone par les navires de guerre autrichiens.

Brooklyn.—Il y a déjà quelque temps que l'on travaille à la construction d'un immense dock à Brooklyn. Les travaux ne seront terminés que dans neuf mois, bien qu'ils soient poussés avec activité et que le gouvernement y emploie plus de 600 ouvriers.

Les seuls navires qui soient mouillés en ce moment au Navy Yard sont le *North Carolina*, le *Vincennes*, la frégate *Macedonian*, le *Fulton*, le transport *Lexington*, qui vient d'arriver de l'Océan Pacifique, le steamer en fer *Jefferson* et la frégate *Cumberland*. Ce dernier navire, qui portait l'hiver dernier le pavillon du commodore Perry dans le Golfe du Mexique, a été complètement réparé et se dispose à appareiller pour la Méditerranée. Il sera commandé par le capitaine W. K. Latimer.

Mort d'un Artiste.—Nos lecteurs se souviennent sans doute de M. Wilson, chanteur agréable qui a donné plusieurs concerts à l'*Armory Hall* dans le courant de l'hiver dernier. Cet artiste est mort à Québec le 9 de ce mois à la suite d'une partie de pêche où il s'était beaucoup fatigué.

Service funèbre.—Un service funèbre a été célébré il y a quelques jours à la mémoire de l'ex-président Polk. Le général Taylor et tous les ministres y assistaient. La foule était grande dans l'intérieur du temple et les cérémonies extrêmement imposantes.

République Argentine.—Des nouvelles de Buenos Ayres jusqu'au 23 mai ont été reçues à Boston. Les journaux de la République se félicitent du nouvel aspect que prennent les choses et du rétablissement probable de la paix. Ils publient un décret de Rosas levant l'interdit qui défendait toute communication avec les navires de guerre français et anglais et permettant aux bâtiments des deux nations de communiquer avec la terre. Nous voyons également dans les colonnes des feuilles publiques une lettre de Felipe Arana, ministre des affaires étrangères, à l'honorable Henry Southern, ministre de la Grande-Bretagne. Cette lettre est toute bienveillante et témoigne des bonnes dispositions du gouvernement argentin.

Chronique Locale.

Un homme dangereux.—Le sergent Grillier, de la police de la 1re Municipalité, a fait hier, pardevant le recorder Seuzeneau, un affidavit contre le nommé Edouard Labelle, qui passe son temps à rôder dans la Troisième, cherchant quelque aventure et n'ayant aucun moyen de gagner sa vie. Il paraît que Labelle, arrêté il y a peu de jours, sous prévention d'avoir aidé à voler un magasin de liqueurs, sur la Vieille Levée, avait été relâché faute de preuves. Le recorder Seuzeneau l'a envoyé passer trente jours à la maison de détention.

Tentative de vol.—John Millington a été arrêté hier dans la Troisième Municipalité, accusé d'avoir voulu alléger les poches de John Murphy. Devant le recorder, l'accusé a prétendu qu'il ignorait complètement les faits à sa charge, attendu qu'il était glorieusement ivre. Renvoyé pour subir un second interrogatoire.

Rixe.—Joseph Dixon, se trouvant, lundi soir, dans un accès de philanthropie, se hasarda à accompagner deux dames dans une certaine maison de la rue du Quartier. On l'accueillit avec faveur, mais bientôt survinrent deux autres hommes, d'une humeur querelleuse. La plaisanterie devint en peu de temps trop chaude pour la patience de Dixon, et une mêlée générale s'engage, au fort de laquelle la nymphe Catherine O'Brien lui lance à la tête une brique, dont le contact le dégrise subitement. Trouvant le procédé un peu brutal, il alla en déposition entre les mains du recorder Genois, qui, sur l'audition des faits, envoie la belliqueuse O'Brien pardevant la Première Cour de District.

Vol.—Geo. M. Stewart, Charles Jones et Wm Colman ont été arrêtés pendant la nuit de lundi par la police de la 2e Municipalité, tentant un vol avec effraction à la salle Montgomery, encoignure des rues Levée et Lafayette. Stewart est l'un des individus qui s'était déjà trouvé incriminé dans le vol considérable commis l'été dernier à bord du steamer Fanny. Sur sa demande cet accusé a été envoyé devant la 1re Cour de District. Les autres n'ont point encore été examinés.

L'affaire d'enlèvement.—Le consul Espagnol a adressé une note au recorder Genois, dans laquelle il déclare n'avoir été pour rien dans l'enlèvement de l'Espagnol qui a eu lieu ces jours derniers. Il a soumis différents documens secrets à son honneur, que le recorder Genois paraît considérer parfaitement satisfaisants. Quelle en est la teneur? Nous l'ignorons. Les pièces ne doivent point être rendues publiques.

Vol.—John Clark accusé d'avoir volé la malle de Christopher Fox, a été arrêté pendant la nuit de lundi, dans la 2me Municipalité. La malle en question ayant été trouvée en la possession de l'accusé, il a été envoyé devant la 1re Cour de District.

—Un esclave nommé Edward, appartenant à M. Jourdan, accusé de s'être introduit chez Mme Ellen Wilson, rue Philippa, et d'y avoir volé une bourse contenant $550 en or, a été mis en prison où il attend son jugement.

—Geo. L. Carleton, alias Geo. M. St Clair, alias Geo. English, a été arrêté hier dans la Troisième Municipalité, à l'encoignure des rues Victoire et Français, dans un état complet d'ivresse. Un trousseau de clés de l'apparence la plus suspecte, ayant été trouvé sur lui, le recorder a cru devoir loger quelque temps cet individu aux frais de la ville.

—Thomas Healy se plaint, dans un affidavit qu'il a fait hier pardevant le recorder Genois, de ce que pendant qu'il était nonchalamment étendu sur le comptoir d'un café situé à l'encoignure des rues Douane et Franklin, quelqu'un pratiqua une ouverture à sa poche et en fit subtilement disparaître une somme de $9, qu'elle contenait. Les nommés Thomas Williams et Charley, accusés d'être les auteurs de ce tour d'adresse, ont été arrêtés hier et écroués aussitôt. Thomas Collins est également accusé d'avoir pris part à la plaisanterie, mais il n'est pas encore arrêté.

—Le recorder Génois a envoyé hier pardevant la 1re cour de district, le nommé Isidore Richaux, accusé d'avoir volé le 7 courant, une certaine somme d'argent et quelques objets formant ensemble une valeur de $50 appartenant à Mary Ann Foley.

Escroquerie.—J. P. Studley a comparu hier devant le recorder Baldwin, sous l'accusation d'escroquerie portée contre lui par MM. Wyeker et Hammet. La déposition de M. Hammet porte que l'accusé se présenta au bureau de la maison ci-dessus nommée et obtint une somme de $100 comme avance sur une prétendue consignation de 30 balles de coton qu'il devait lui faire. Cette affaire sera examinée demain.

LA JOURNÉE DU 13 JUIN.

Voici comment le général Changarnier, commandant en chef les gardes nationales de la Seine et les troupes de la 1re division militaire, a rendu compte, au ministre de la guerre, des événemens qui ont marqué la journée du 13 juin et des résultats obtenus par les dispositions arrêtées en vue de ces événemens.

L'attitude prise depuis quelque temps par les membres influens de la minorité de l'Assemblée, les provocations incessantes et chaque jour plus incendiaires de la presse anarchique, l'annonce d'une manifestation à laquelle étaient conviés tous les élémens de désordre qui fermentent dans Paris, tout, en un mot, m'avait, dès le 10 juin, donné la certitude que nous touchions à une crise, et que la société allait encore une fois être mise en demeure de pourvoir à son salut par la force des armes.

Dès lors, toutes mes préoccupations tendirent à faire tomber sur les anarchistes le poids d'une de ces répressions qui, laissant dans la mémoire des populations un durable et salutaire souvenir, donnent à un gouvernement ébranlé par les factions les moyens de se rasseoir et d'en imposer pour longtemps à ses ennemis.

Vous connaissez les forces qui ont été mises à ma disposition, d'une manière permanente, pour la défense de Paris. Averti par le signal donné du haut de la tribune et par la réponse que les ennemis de la société s'apprêtaient de toutes parts à y faire, je pensai que le moment était venu d'augmenter ces forces, en appelant à moi la partie disponible des garnisons le plus à portée.

Une journée semblait se préparer pour le 12 juin; ce jour, je mandai à Paris, par le télégraphe ou par des courriers extraordinaires, trois bataillons d'infanterie tirés d'Evreux, Fontainebleau et Orléans, les garnisons de Versailles et de Saint-Germain, ainsi que le 1er de carabiniers, le 3e de cuirassiers, le 4e de dragons et le 1er de lanciers, tirés de Fontainebleau, Meaux, Melun et Rambouillet.

Toutes ces troupes réunies me donnaient un renfort de cinq bataillons et vingt-sept escadrons; elles étaient, dès le 12 au soir, ou le 13 dans la nuit, établies dans les positions que je leur avais assignées. Le 1er de carabiniers avait été arrêté à la hauteur de Villejuif, le 3e de cuirassiers à Bondy, afin de surveiller et de contenir toute tentative qui, de l'extérieur, aurait été faite pour favoriser l'insurrection.

Dans la matinée du 13, les rapports qui me parvenaient étaient unanimes pour signaler non seulement une manifestation, qui n'était qu'un prétexte ou un moyen d'agitation, mais tout un plan d'insurrection devant aboutir à une révolution nouvelle. Dans la confiance que leur inspirait, sans doute, leurs moyens d'action, leur prétendue influence sur l'esprit de l'armée, et enfin leurs incurables illusions, les hommes que, depuis vingt ans, on voit figurer dans toutes les conspirations, ne faisaient plus mystère, ni de leurs espérances, ni du concours qu'ils s'apprêtaient à donner au mouvement insurrectionnel.

Il était temps d'agir; les brigades extérieures recevaient en conséquence l'ordre d'être à une heure de l'après midi en position aux barrières les plus rapprochées de leur poste de combat à l'intérieur de Paris; à midi, je leur envoyai l'ordre de prendre immédiatement ces positions.

Une forte réserve composée du 3e bataillon de chasseurs à pied, des 24e et 59e de ligne, et d'une batterie d'artillerie, établie dans la cour du Carrousel; les 6e, 7e et 10e bataillons de chasseurs à pied, avec le bataillon de gendarmerie mobile, occupaient le jardin des Tuileries.

Informé à midi et demi que les factieux, partis du boulevard du Temple, se dirigeaient vers l'Assemblée, formés en une longue colonne, dont la tête avait déjà passé la rue de la Paix, je montai à cheval, appelant à moi les 2e et 3e de dragons, le bataillon de gendarmerie mobile, les 6e, 7e et 10e bataillons de chasseurs à pied.

J'en formai une colonne, la cavalerie au centre, et sur les deux ailes des lignes d'infanterie; mon intention était de couper en deux la colonne des factieux qui marchait sur l'Assemblée, et d'en balayer les débris sur toute la largeur des boulevards, sans lui laisser les moyens de se reformer en cherchant un refuge contre la cavalerie dans les contre-allées.

A une heure, j'arrivai à la tête de la colonne au débouché de la rue de la Paix, sur le boulevard, occupé sur une étendue immense par une foule compacte et menaçante; les sommations faites par les commissaires de police qui m'avaient accompagné, je fis charger à la fois à droite et à gauche le long des boulevards.

Renversés au premier choc, les factieux se dispersèrent dans toutes les directions, criant *Aux armes!* et tirant quelques coups de pistolet qui ne blessèrent personne.

Des voitures en grand nombre renversées sur la chaussée, et d'autres obstacles auxquels on n'avait pas eu le temps de donner la dernière main, attestaient que c'était une journée de barricades qu'on avait préparée; ces obstacles ne ralentirent pas un instant l'impétuosité de la charge. La colonne de droite s'arrêta à la hauteur de la porte Saint-Denis; pendant que les dragons balayaient la chaussée, la gendarmerie sur la contre-allée de droite, les 7e et 10e bataillons de chasseurs sur celle de gauche, suivaient leur mouvement en poussant devant eux les factieux, chassant ceux qui se portaient à des voies de fait, arrêtant ceux qui, par leur exaspération, leurs menaces et leurs insultes, semblaient jouer un rôle au milieu de la multitude.

La charge de gauche s'arrêta à la Madeleine.

L'accueil fait aux factieux par ces deux têtes de colonne dut faire dès lors comprendre aux chefs du mouvement que la journée, loin de leur préparer un triomphe et la dictature, ne faisait que hâter la ruine complète de leurs criminels projets. L'événement ne s'est pas fait attendre.

Une masse de factieux refoulés par la charge s'était précipitée dans la rue Lepelletier; l'entrée de cette rue était barrée par une section de voltigeurs du 59e de ligne, qui, renversée par l'impétuosité du choc, ouvrit le passage aux factieux. Arrêtés par le poste de l'Opéra, on leur saisit un drapeau: dans cette rencontre, deux des leurs furent grièvement blessés.

La ligne des boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la Porte-Saint-Martin, se trouvait entièrement dégagée; je fis occuper par des piquets pris dans le 10e bataillon de chasseurs les maisons formant l'entrée des rues Saint-Denis et Saint-Martin, afin d'empêcher toute tentative dans les directions sur lesquelles, de ces deux points, on peut avoir des vues.

Le Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, était le quartier-général des chefs de l'insurrection, au nombre desquels se trouvaient plusieurs représentans. Cet établissement n'avait d'autre défense qu'un poste de quinze hommes du 12e léger, commandé par le sergent Tronche. Sommé de rendre ses armes par une bande aux ordres de Rattier et Boichot, ce sous-officier sut avec fermeté et sang-froid se maintenir sans abandonner son poste, jusqu'à l'arrivée du 62e de ligne qui vint le dégager.

Les insurgés réunis sur ce point formaient la garde du nouveau gouvernement, dont les membres avaient eu beaucoup de peine à se mettre d'accord sur les premières mesures à prendre. Parmi eux se trouvaient des personnages timides et embarrassés d'un rôle que chaque instant rendait plus périlleux; d'autres, ardens et ne reculant pas devant les moyens extrêmes: ces derniers l'emportèrent et firent décider que le siège provisoire de la Convention serait protégé par des barricades, qui, en effet, furent bientôt élevées.

Un détachement de la 6e légion, en tête duquel marchaient les capitaines Gombaux et Dupuis, aborda résolument ces barricades, qui, assaillies également par la tête de colonne du 62e de ligne, furent emportées. Les insurgés qui les défendaient, et parmi eux des représentans avec leurs insignes, furent faits prisonniers.

Dans la cour du Conservatoire se trouvait, avec plusieurs membres de l'Assemblée, un grand nombre d'artilleurs de la garde nationale, ayant encore en main des armes qui venaient de faire feu. Tous furent arrêtés.

La grande étendue de cet édifice et les nombreuses issues sur les rues adjacentes, avaient facilité la fuite des personnages qui s'y étaient réunis. Les représentans Ledru-Rollin, Rattier et Boichot, reconnus un instant auparavant, purent ainsi se dérober aux recherches.

Trois barricades avaient été élevées dans les rues Jean Robert et Transnonain: le colonel Dalphonse, du 62e de ligne, à la tête de son 1er bataillon, se trouvait à portée; il les fit attaquer par la compagnie de voltigeurs qu'il fit appuyer par la 5e compagnie.

Après avoir reçu trois décharges sans riposter, cette troupe s'empara des barricades dans lesquelles quatre insurgés furent tués, un plus grand nombre blessés.

Dans cette attaque, le capitaine des voltigeurs Pierret a reçu une forte contusion, le voltigeur Grivillier a reçu deux blessures très graves, le sergent Snyders a été atteint légèrement à la main, le lieutenant Loriod a eu son shako percé d'une balle.

Une barricade avait été élevée rue Frépillon, derrière le Conservatoire des Arts-et-Métiers; le général Cornemuse l'a fait attaquer par une compagnie de grenadiers du 21e de ligne. Son commandant, le capitaine Bayard, sans s'inquiéter d'un feu très vif de mousqueterie dirigé contre lui des maisons voisines, lance sa troupe au pas de course, enlève la barricade où trois insurgés sont tués; les autres prennent la fuite en jetant leurs fusils.

Déconcertés par l'attitude de la troupe et par cet ensemble de dispositions enveloppant dans un réseau de fer le quartier où, dans d'autres circonstances, l'insurrection s'était trouvée maîtresse, les factieux n'osèrent plus rien entreprendre de sérieux.

Pendant qu'une barrière infranchissable était ainsi établie sur la ligne des boulevards, toutes les positions importantes de Paris sur les deux rives de la Seine étaient occupées et mises dans un état de défense non moins respectable.

Sur la place de la Bastille stationnait la brigade du général Labatie, forte de quatre bataillons, une batterie d'artillerie et une compagnie du génie.

Le faubourg Saint-Antoine était occupé, à la hauteur du carrefour Montreuil, par la brigade du général Courtigis, forte de cinq bataillons, une batterie d'artillerie et une compagnie du génie.

La garnison de l'Hôtel-de-Ville avait été renforcée de trois bataillons.

Deux bataillons étaient en position à la pointe Saint-Eustache;

Cinq compagnies à la butte des Moulins.

Seize compagnies et une batterie protégeaient les abords de l'Elysée-National.

Le 4e de ligne était en position à la barrière de l'Etoile.

La brigade du général François, les trois régimens de cavalerie et la brigade Grouchy, en réserve sur la place de la Concorde.

Sur tout le pourtour de Paris, les têtes de ligne de chemins de fer étaient défendues et mises à l'abri de toute insulte; les ministères et autres établissemens publics importans étaient également protégés par des forces suffisantes.

Aucun symptôme d'insurrection ne s'est manifesté dans les quartiers de la rive gauche; néanmoins des précautions avaient été prises pour réprimer avec la plus grande énergie toutes tentatives qui s'y seraient produites, et pour les rendre impossibles.

Un bataillon avait été mis en position sur chacune des places Saint-Michel, Maubert, Saint-Séverin, Cambray, Sorbonne; la barrière Fontainebleau, où se trouve un poste retranché, défendu par 100 hommes, avait reçu un renfort de cinq compagnies.

Un demi bataillon stationnait à l'école polytechnique.

Trois compagnies sur la place Saint-Sulpice.

Trois bataillons, une batterie et une compagnie du génie étaient en réserve au Panthéon.

Deux bataillons au Luxembourg.

Enfin, la garde de l'Assemblée avait été mise sur un pied qui aurait défié toute attaque.

Je vous ai dit qu'aucun symptôme d'insurrection ne s'était manifesté dans les quartiers de la rive gauche; je dois cependant appeler votre attention sur un événement dont la place Saint-Sulpice a été le théâtre, et qui a donné à M. le général Sauboul l'occasion de montrer une fermeté et un sang-froid qui lui font infiniment d'honneur.

Trois compagnies d'infanterie étaient en position sur cette place, où se trouvait également un détachement de la 11e légion aux ordres du lieutenant-colonel Pascal.

Informé que les plus mauvais conseils n'étaient point épargnés à ses soldats, le général Sauboul se rend à la place Saint-Sulpice; il y est aussitôt entouré par des gardes nationaux qui le somment avec menaces, de crier: Vive la Constitution! mot d'ordre convenu pour la journée.

Le général Sauboul, qui ne sait pas céder à l'intimidation, refuse et somme à son tour le colonel Pascal de mettre sa troupe en ordre, ce qu'il ne fait pas.

Décidé de couper court, à tout prix, à de semblables manifestations qui pouvaient susciter des troubles dans un quartier demeuré jusque-là paisible, le général court au Panthéon, y prend un bataillon et trois pièces de canon, et revient sur la place Saint-Sulpice, où il fait arrêter le colonel Pascal au milieu de sa troupe.

Je dois ajouter que l'accueil provocateur fait à M. le général Sauboul ne doit être imputé qu'à un nombre très restreint de gardes nationaux de la 11e légion, et que cet officier-général a reçu depuis, d'un grand nombre d'honorables citoyens appartenant à cette légion, les protestations les moins équivoques contre la conduite de leurs camarades.

Les rapports que je recevais dans la soirée sur l'état de Paris me donnant la presque certitude qu'aucun acte d'agression n'était plus à craindre, même dans les quartiers où la plus grande agitation s'était manifestée, je fis donner l'ordre aux troupes de quitter, à minuit, leurs positions de combat et d'aller occuper des abris où elles seraient à portée de revenir en peu d'instans se remettre en position.

Sans rien changer ainsi aux dispositions d'ensemble arrêtées pour la défense de Paris, je donnai aux troupes un repos dont elles avaient besoin.

Ainsi s'est terminée cette journée, qui presque sans effusion de sang, a fait remporter à la société une victoire plus éclatante et plus complète qu'elle ne l'eût pu obtenir dans un combat acharné.

Elle a vengé l'armée de ces insultes que lui prodiguaient chaque jour les anarchistes, en s'efforçant par toutes sortes de mensonges, de faire douter de sa religieuse fidélité au drapeau.

L'armée attendait, sans s'émouvoir, l'occasion de faire éclater les sentimens qui l'animent: toute la population de Paris a pu enfin se rassurer en voyant nos soldats, dont je n'ai eu qu'à contenir l'ardeur, s'élancer à la poursuite des implacables ennemis de toute la société.

Depuis le jour de sa réunion, l'Assemblée législative voyait s'agiter dans son sein un parti violent qui, déniant à la majorité le droit qu'elle tient de la Constitution de faire la loi, en appelait sans cesse de ses décisions à la force brutale recrutée dans les rues.

Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le général en chef,
CHANGARNIER.

FAITS DIVERS.

Belles paroles du maréchal Bugeaud.—Le 15 juin, quelques jours avant sa mort, le maréchal Bugeaud écrivait à un de ses amis: "Je m'accommoderais mieux que beaucoup d'autres d'une République sage comme celle des Etats-Unis, par exemple. Personne n'était mieux que moi préparé pour la vie démocratique. J'ai toujours vécu dans l'intimité du peuple, soit dans les champs, soit dans les camps; mais j'ai horreur de la démagogie, précisément parce que j'aime le peuple, dont elle a fait le malheur dans tous les temps."

Funérailles du Maréchal Bugeaud.—On lit dans l'*Evénement*:

"Aujourd'hui à 10 heures ont eu lieu, aux Invalides, les obsèques du maréchal Bugeaud, parti simple soldat, mort après 42 ans de service, maréchal de France et duc d'Isly.

"Dès huit heures du matin, les abords de l'Hôtel-des Invalides étaient envahis d'une foule de curieux à laquelle la consigne la plus sévère n'a pas permis l'entrée de l'hôtel; il fallait être muni d'une carte pour pénétrer dans les cours et la chapelle du dôme.

"Plus de 30,000 soldats de toutes armes étaient rangés en bataille dans les rues adjacentes et les avenues, et venaient saluer pour la dernière fois leur général. Ces troupes, dont la tenue était magnifique, étaient sous les ordres du général Dulac.

"On n'a pas oublié la cérémonie funèbre qui eut lieu à la mort du duc d'Orléans. La même décoration a servi pour les obsèques du maréchal. L'église du dôme était tendue de noir, et dans toute sa hauteur, cette décoration était rehaussée de lames d'argent et d'écussons où l'on avait gravé les noms des grandes batailles auxquelles avait assisté le maréchal et les armoiries qu'il avait adoptées après la bataille d'Isly, consistant en un écusson en champ d'azur, orné d'une charrue surmontée d'une épée, avec cette devise: *Ense et aratro*.

"Le cénotaphe était recouvert de velours lamé d'argent. Sur le cercueil, on avait placé l'épée du maréchal et ses insignes de grand cordon de la Légion-d'Honneur. Tout autour du cercueil on avait placé une garde d'honneur composée de cent sous-officiers de divers régimens, tous décorés de la Légion-d'Honneur.

"Après la messe chantée en simple faux bourdon, Mgr Sibour, archevêque de Paris, a dit l'absoute; le président de la République, qui assistait à la cérémonie en uniforme de la garde nationale, a répandu de l'eau bénite sur le cercueil. Cet exemple a été suivi par la foule de militaires et de fonctionnaires qui l'entouraient; nous avons remarqué les membres du corps diplomatique, les ministres de la République, les généraux en ce moment à Paris, les états-majors de la garde nationale et de l'armée, et une foule de citoyens qui étaient venus rendre un dernier hommage à l'illustre défunt.

"Après l'absoute, le corps a été placé sur un corbillard richement décoré de trophées d'armes et d'insignes militaires, et le cortège s'est mis en marche.

"Après le défilé, le cortège est rentré dans la cour d'honneur, a fait cercle autour du corbillard. Deux discours ont été prononcés, l'un par M. Molé, l'autre par M. le général Bedeau.

"Le corps du maréchal a été descendu dans la chapelle du Dôme, en attendant qu'un monument spécial soit élevé à sa mémoire.

"La cérémonie qui avait commencé au bruit de l'artillerie, s'est terminée de même."

Mort de Kalkbrenner.—L'épidémie qui désole Paris depuis quelque temps vient d'enlever encore à l'art musical une de ses illustrations. M. Kalkbrenner est mort le 10 de ce mois, à Enghien, près Paris. Il était né à Berlin, en 1788. Son père, Christian Kalkbrenner, est le même qui dirigea les chœurs de l'Opéra de 1799 jusqu'à 1806.

M. Kalkbrenner a écrit plus de deux cents ouvrages pour le piano. Les plus généralement estimés sont: la *Méthode* pour apprendre le piano à l'aide de guides-mains; les *Etudes* qui en font partie, et dont chacune renferme une spécialité pour perfectionner l'exécution; les *Etudes* dédiées à Clementi; celles de style et de perfectionnement; les *Préludes* dans les vingt-quatre tonalités; les quatre *Concertos*; l'*Effusion musicale*; les morceaux d'ensemble, tels que: quatrième et cinquième trio, quintette, sextuor, septuor; *Gage d'amitié*, grand rondo avec orchestre; et son dernier ouvrage, le *Traité de composition pour les pianistes*.

M. Kalkbrenner était officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, de l'Ordre de Belgique. Il est mort à l'âge de soixante-deux ans, laissant un grand nom dans l'histoire de l'art, et les plus honorables souvenirs au milieu de la société dans laquelle il a vécu.

Compagnie française pour la Californie.—On lit dans le *Journal du Havre* du 18 juin:

"Le trois-mâts le *Suffren*, qui est parti hier du Havre, se rendant en Californie, emporte à son bord plus de cinquante tonneaux d'un matériel d'exploitation appartenant à la Compagnie du Sacramento, qui s'est formée à Paris, et dont M. E. Guys, agent consulaire de France à San-Francisco, est le gérant. Dans ce matériel figure une machine à draguer, de la force de dix chevaux, mue par la vapeur, et destinée à remuer à la pelle (c'est le mot), les vases aurifères du Sacramento. Le chargement est accompagné par un employé de la Compagnie, et sera bientôt suivi d'un autre non moins important, qui se fera sur un grand navire de notre port.

"M. Guys est parti à la fin de mai, avec son agent comptable, pour organiser à San-Francisco la maison de consignation qui forme un des buts de la Société qu'il représente. Les deux ingénieurs de la même Société partiront à bord de la *Revanche*, pour se rendre en Californie, du 20 au 25 de ce mois, avec trois mécaniciens et le matériel nécessaire pour entreprendre, dès le débarquement, un commencement d'exploitation aurifère, en attendant l'arrivée du matériel important confié au *Suffren*, dont l'installation permettra de monter cette exploitation sur la plus large échelle."

Grande vente de meubles par le shérif.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des personnes qui tiennent hôtel ou pension bourgeoise, et du public en général, sur la vente de l'ameublement complet de l'Hôtel St Louis, qui aura lieu aujourd'hui, 18 juillet, et les jours suivants, par le ministère du shérif.

La vente sera faite de 10 heures à 2; et sera continuée de jour en jour jusqu'à ce que tout l'ameublement ait été vendu. 16 juillet

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mardi soir, 17 juillet 1849.

Le coton est en demande; les ventes du jour ont été 700 balles. Le cours est de 7¼ @ 8¾ cts pour les qualités middling à good middling.

SUCRE—Vente de petits lots à des prix soutenus.

PROVISIONS—Le marché est plat. Le mess pork s'est vendu à $10 25 le baril.

FARINE ET GRAINS—Point de changement, et peu d'activité dans les transactions.

CHANGE.—Point de variation. Sterlings, de 7⅜ @ 9 pour cent de prime—France, de 5f 22½ @ 5f 30—Traites sur New York, @ 60 jours, de ½ @ 1 pour cent d'escompte—à vue, de ½ @ 1 pour cent de prime.

MADERE—300 barils imitation madère, attendus par l'Orbita, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 10juil.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Steamship Yacht, Thompson, pr Galveston.
Navire Amulet, Howes, pr Boston.
Barque Jeddo, Stetson, pr Boston.
Gipsey, Lamson, pr Rio Janeiro.
Brick Marshal Ney, Johnson, pr New York.
Millaudon, Butler, pr New York.
Goelette Two Sisters, Silvie, pr Pensacole.
Steamer Gen Hauser, Cozzens, pr Pensacole.

ARRIVES.
Steamship Palmetto, Smith, de Galveston.
Brick Telegraph, Young, des Iles Rattan.
Goelette Jas Carty, Anderson, de Mobile.

—STEAMERS.—
Oregon, Heirn, de Mobile.
Mondiana, Laroee, de Balize.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Beacon, Conwill, de Port Smith.
Anna, Hinkley, de Louisville.
Duck River, Applegate, de Red River.
W A Violett, Kay, de Fort Caddo.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Caledonia, pour Boston......le 7 Juillet
Europa, pour New York......le 14 Juillet
D'AMERIQUE.
Caledonia, de Boston......le 1er août
Europa, de New York......le 8 Août

☞ M. JAMES H. MASSEY, est chargé de ma procuration et agira comme tel durant mon absence de l'Etat. 18juil J. H. PALMER.

CHAUDIERES A SUCRE.
AVIS—La propriétaire d'une chaudière à sucre, qui se trouve dans un terrain, situé rue Poydras, entre les propriétés de MM Hoey et Nichols, dans l'îlet borné par les rues Carondelet et St. Charles, est invité à faire enlever ladite chaudière, et à payer les frais du présent avis. Dans le cas contraire, elle sera vendue à l'encan dans le délai légal. 14 juil—6

MARCHANDISES SECHES.
Encoignure des rues Royale et Canal.
Il nous reste quelques lots d'articles d'été que nous vendrons à très bas prix quoiqu'étant de première fraîcheur et tout garantis.
1 caisse jaconat noir uni, de la fabrique Dolfus Mieg.
1 caisse jaconat fantaisie bon teint, à 12 1/2 yard.
Batiste d'Ecosse, unies nuances modes 6/4 20 do
Indiennes unies à rideaux.
do dessins perse riche.
Organdie haute nouveauté, 3 la yard.
Aussi—14 pièces damas riche laine et soie, imitation Lampas. Ce dernier article étant une consignation sera vendu pour clore au prix coûtant de France.
Nous venons de recevoir par le Falcon et le navire Tennessee, 8 cas [illegible] indiennes petits dessins pour enfans avec un magnifique choix de rideaux en mousselines brochées pour moustiquaires, tapis de table de tous genres, nappes, serviettes, mousselines blanches unies, rayées et à carreaux, 7/4 et 9/4 toile damassée pour nappes, 11/12 et 11/4 toile à draps, article très supérieur, vendu avec toutes garanties. P. & E. REILLY. le juil—8

Succession de I. G. Hilgeberg.
COUR du Second District Judiciaire—Paroisse St Bernard — AVIS est donné par le présent à toutes personnes intéressées, de déduire dans les dix jours de la date de cette publication, les raisons pour lesquelles le [illegible] compte présenté par les exécuteurs testamentaires de feu I. G. Hilgeberg, ne serait point approuvé et homologué, conformément à la loi. E. DUMOUCHEL, Greffier. 18juil—Men10j

CHAUX—500 barils chaux fraîche, des carrières de marbre du Cap Girardeau, Mo., venant d'arriver, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis. 16 juil

20 piastres de Récompense.
S'EST absentée le 10 de ce mois, de chez sa maîtresse, Mme Millet, rue St Pierre, No. 99, (1re Municipalité) la négresse LILA, âgée de 34 à 35 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, ayant la mâchoire supérieure à peu près dégarnie. Cette négresse parle anglais et français, et est très insolente, elle a l'air peu docile, une taille à l'instar des nègres Congo. Quand elle est partie, elle avait une robe [illegible] et était accompagnée d'une femme [illegible] jaune [illegible] de la seconde Municipalité [illegible] tout avec les femmes de [illegible]. 1e juin—2

INSTITUTION G. BOYER.
146, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.
M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.
L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.
Le cours d'études est, à la volonté des parents, aussi complet que possible. [illegible]
L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études.
Les cours [illegible] sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.
La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves [illegible] l'ordre et du devoir.
BRANCHES D'INSTRUCTION.
Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Elemens des Sciences Naturelles, Elemens des Sciences Philosophiques.
CONDITIONS.
Frais d'études... $6, 8, 10 par mois.
Demi pension... 15 "
Pension, payables d'avance et par trimestre... 25 "
Blanchissage et raccommodage... 4 "
Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.
Nota—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; [illegible] commencé est dû en entier; les [illegible] l'objet d'un compte à part.
L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi, et de 4 à 6 heures. 17 [illegible]—1an

CHANGE sur Bordeaux, Marseille et le Havre payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 6juil

CHANGE SUR GENES à vendre par DOMINIQUE LANATA, No. 9 & 10, rue Jefferson. 21 juin

A LOUER présentement une maison rue St Philippe, près Robertson, No 285, composée de 3 appartemens au rez de chaussée et une grande chambre dans les mansardes. Ecuries pour 4 chevaux, cour, etc. S'adresser sur les lieux. On donnera possession immédiatement. 17 juillet—

Bottes, Souliers et Brodequins—76 caisses actuellement en débarquement du navire Brutus, de Boston, et de la barque Nashua, de Philadelphie, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane. 17 juillet

Bottes, Brodequins, Souliers, Actuellement en débarquement du navire Brutus, et en magasin, un assortiment général de chaussures convenables à la saison, à vendre par FROST & Co, No. 10 rue des Magasins. 17 juil

Cigares de la Havane.
EN débarquement du brick Salvadora—82,000 assortis, des manufactures Cabanas, Sevillana, Figaros, Con.l, &c.
En magasin, un grand assortiment de Regalias, Congresos, Prensados, Canones, Panetelas, Millares, Damas, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17 rue Commune. 17juil

Huile, Vins, etc. etc.
200 boites sardines à l'huile de la marque B Guilloux.
600 paniers huile d'olive grandes bout. J. Piaggiol
300 do do demi do do.
100 do vin Champagne marque Sun et Eagle
500 do Guignolet d'Angers de 6 et 12 bouteil.
100 do anisette surfine et superfine.
100 caisses absinthe Pauvajeot Bruneton & Co.
400 do vin rouge St-Julien et St-Estèphe.
150 do vin blanc haut Sauterne et haut Barsac
250 do vin Muscat de Frontignan.
100 do curaçao et marasquin.
80 do prunes, poires et pêches.
50 do eau de fleurs d'oranger.
70 do savon de Castille; 30 do variantes.
30 do salamis assortis.
400 boites et demi boites truffes.
10 caisses marrons rotis.
100 paniers bouteilles vides.
50 bar. vin rouge haut Talence et haut Brion.
50 demi do do do do.
100 barils vin blanc haut Talence et haut Barsac.
50 do vinaigre de Bordeaux.
50 quarts Cognac des marques Auguste Navarrens et F. Geauty.
30 balles bouchons pointus et réguliers de 30,000 chaque, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No. 90 rue St Louis. 17 juil—6

CHAUX—Chaux fraîche de Thomaston, du Rocher de Meadow, en déchargement, 600 barils chaux fraîche de Ste-Geneviève; 500 do chaux blanche, en débarquement du steamer Meteor No. 3, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 17 juil

PLATRE DE PARIS—250 barils plâtre calciné, de King, première qualité, en débarquement du navire Tennessee; 100 barils idem de Goggins & Co; 100 barils de Watherspoon; 50 barils idem de Farmers, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité. 17juil

CIMENT—300 barils Newark et Rosendale en débarquement du navire Indiana—40 do Nelson & Brown—300 do Louisville—50 do Romain, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 3juil

BRIQUES A FEU—10,000 briques anglaises en débarquement du navire Rowlan, et à vendre sur la levée, par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 3juil

CRINS—16 boucauts crins à plâtrer, en débarquement du navire Indiana—700 sacs et 10 barils do du Nord, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 3juil

POUSSIERE DE MARBRE—100 barils Newark, et 300 barils Whitey, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 3juil

ETOFFES ÉPAISSES DE LA VIRGINIE.
NOUS sollicitons les habitants et les familles qui visitent la ville, à venir examiner notre stock d'étoffes en coton,—d'Osnaburg de 7/8 et 4/4, d'Osnaburgs de 3[illegible] pouces—coton à draps, à l'usage des familles; idem très épais—cotons écrus de Pittsfields et Bartlett, ainsi que beaucoup d'autres.
ÉTOFFES EN FIL.
Toile à draps 10/4 et 12/4, de Barnsley; toile à couvrir les traversins, gingans fil en couleur; Lustres et guinghams; toile sans apprêt d'Irlande, en pièces et demi-pièces, à l'usage des familles.
Nappes et serviettes damassées et à œil de perdrix; toile de Hollande écrue et blanche; mouchoirs de batiste, fil à coudre, etc. etc.
Le tout actuellement offert à des prix convenables à la maison. J. H. PALMER, 56 rue Gravier. 11 juil

LOGE HERMANN.
No. 62.
A∴ M∴ D'Y∴
Sous la juridiction de la Grande Loge de la Louisiane—Incorporée en 1812.
LES Assemblées régulières de cette Loge auront lieu les seconds et les quatrièmes jeudis de chaque mois, à 7 heures du soir, au FRIENDSHIP HALL—No. 116, rue de Chartres.
Les membres des Loges de cette juridiction, et tous les Frères résidents, sont respectueusement invités à nous visiter.
Par ordre, HENRY SIMONS, Ven∴ 16juil.—30f

PERDU—Il a été perdu jeudi 12 du courant, un paquet de papiers qu'on suppose avoir été laissé au greffe de la Deuxième Cour de District ou avoir été égaré dans le trajet entre la maison de Cour et l'encoignure St Pierre et Royale, en passant par la Place St-Antoine. Parmi ces papiers se trouvent des lettres concernant un sieur Bonsergnac, un sieur Seguin, un sieur Meung, et divers papiers relatifs à la succession Courval. Une récompense convenable est offerte à la personne qui rapportera ces papiers au numéro 66, rue St-Pierre, au bureau de E. BARTHE, Avocat. 16 juillet—6

Marchandises Nouvelles.
MOUSSELINE de laine unie, noire.
Barège noir, uni, à raies et à carreaux.
Bombazines noires et alpacas.
Toile d'Irlande, en pièces et demi pièces.
Nappes et serviettes damassées.
Devantures de toilette, piquées, blanc et couleur.
Mouchoirs brodés, à rivière.
Do ourlés, festonnés, &c.
Cretonne écrue et blanche, pour chemises et drape.
Indiennes à meubles, coutils, &c.
Bas, gants, dentelles, valenciennes.
Barèges et mousselines imprimées, à moitié prix coûtant. Robes de crêpe de Chine, de toutes couleurs.
Ces articles tout récemment reçus seront vendus à bas prix, au comptant. THOMAS BRADY, 21, rue de Chartres. 16 juillet

BORDEAUX—14 barriques Château Margaux, Moulin de Saubiran; 34 do St-Emilion; 30 do Haut Brion, 20 do Pauillac Médoc, 15 do St Estèphe; 45 do vin rouge pour famille, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 16juil

MADERE VIEUX—2 barils et 20 caisses, vieux Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 16 juil

CHAMPAGNE—50 paniers de 12 bouteilles et 20 do de 24 demi bouteilles champagne, marque American Eagle; 50 do de 12 bout., 10 do de 24 demi do, marque de Villemont; 20 do de 12 bouteilles, marque Duc de Montebello, en magasin, et à vendre par P. LONGIS, 116 rue Royale. 16juil

BURGUNDY PORT—120 barils Porto doux; 8 pipes Porto sec, 5 demi pipes Porto sec, de la marque supérieure, F. Durand, en magasin, et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 16 juil.

MUSCAT—100 caisses muscat de Rivesalte, marque supérieure, E. Durand, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 16juil

BORDEAUX—35 caisses Haut-Brion—20 do do Château Margaux 1847, 100 do do 1844, 20 do Château Lafitte, 1844—30 do Léoville—25 do Margaux—25 Haut-Sauterne [illegible] Barsac—25 do St Estèphe, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 16juil

BOTTES, Souliers et Brodequins—430 caisses, en déchargement des navires Carroll et Silas Holmes, et des barques Gipsey Orion, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 16juil

CABINET DE LECTURE (READING-ROOM)
Passage de la Bourse St-Louis, Entre St Louis et Conti—Ouvert tous les jours depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir.
PAR SÉANCE, 10 CENTS—PAR ABONNEMENT, 1 piastre par mois, 5 piastres par semestre.
EN LECTURE—Tous les journaux de la Nouvelle Orléans—Les principaux journaux des Etats Unis et d'Europe.
Parmi les journaux Français, *Le Moniteur Universel*, [illegible]
COMMISSION POUR TOUTE ESPÈCE DE LIBRAIRIE.
MM. les Avocats et MM les Médecins pourront, en s'adressant au Cabinet de lecture, faire venir de France en peu de temps et dans le plus bref délai possible les livres de droit et de médecine, ainsi que les brochures, journaux et autres publications dont ils auraient besoin.
MM. les chefs d'institution, Mmes les maîtresses de Pension qui désireraient se procurer des livres classiques pour le Français, l'histoire et la géographie,—des livres à donner en prix à leurs élèves, ne peuvent manquer d'être servis promptement et à [illegible].
Les personnes qui voudraient monter une bibliothèque française ou se procurer des livres d'histoire, de littérature ou de religion, pourront avoir ce qu'elles désirent à des prix très convenables.
Abonnements et sous abonnements aux journaux d'Europe et étrangers.
Les abonnés du Cabinet de Lecture jouiront [illegible] pour toute espèce de commission en librairie, ainsi que pour les abonnemens aux journaux Français, Americains, Anglais, Italiens, Espagnols, Allemands, etc. etc. 14 juillet—1an

Vins fins en barriques.
10 barriques vin rouge, Château Margaux.
10 do do Château Lafite.
15 do do Cantenac St Estèphe.
10 do do Cantenac.
30 do do Haut Brion.
30 do do St Emilion.
30 do do St Trondy Coffard.
30 do do Chateau Bellevue.
50 do do St Julien.
A vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, rue St-Louis. 14 juillet

VINS BLANCS en demi barriques.
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
25 do do Graves.
A vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, rue St-Louis. 14 juillet

Vins fins en caisses.
50 caisses vin rouge bouchées en verre, Cos Destournel 1836.
80 caisses vin rouge bouchées en verre, Cos Destournel 1846.
25 caisses vin rouge Cos St Estèphe 1840.
30 do do Margaux 1841.
25 do do do 1844.
50 do do Leoville 1841.
10 do do Chateau Lafitte.
110 do do St Julien vieux.
A vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, rue St Louis. 14 juillet

EAUX-DE-VIE.—15 demi pipes eau-de-vie 4me preuve,
20 quarts de pipes eau de vie 4me preuve,
5 do vieux cognac, 1819.
10 barils vieux cognac Otard champagne, de la marque de J. Ecshaw.
A vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, rue St-Louis. 14 juillet

FRUITS ET LIQUEURS.—150 caisses prunes à l'eau de vie, 50 do fruits assortis do, 50 do cerises à l'eau de vie; 10 do absinthe, marque Sauvageot Bruneton & Co; 10 do kirsch; 10 caisses vermouth, 10 paniers guignolet; 10 caisses curaçao superfin; 20 caisses maraschino superfin; 10 caisses Dantzick. A vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, rue St Louis. 14 juillet

Professeur de langue française.
ON demande un professeur, pour enseigner dans une famille de cette ville et y prendre sa résidence.
S'adresser à Mr. M. Hare, au coin des rues Bienville et Remparts. 13 juillet—3

A VENDRE OU A LOUER.
UNE jeune négresse de 17 à 18 ans, bonne garde d'enfants et bonne domestique de maison.
Pour plus amples informations, s'adresser à H. BONNABEL, Enc. Natchez et Tchoupitoulas. 13juil

CREMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES, Sur la place St-Antoine.
COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine, où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 29 mars

HOTEL DU CHENE VERT, A Biloxi, TENU PAR Mme PRADAT.
LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.
Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet Hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons isolées complètement séparées de l'hôtel.
La table est servie avec une recherche toute particulière; les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités. Le vin est compris dans le prix du dîner.
Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.
L'Hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grogards, pompano, maquereaux espagnols et chevrettes.
L'établissement possède aussi un magnifique Café, salle de billard, bateaux à promenades et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.
Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'Hôtel ci-dessus égal si non supérieur aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.
Les personnes qui désirent s'arrêter à l'Hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'Hôtel.
Les prix sont modérés. 9 juin—3m

Graines de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir par le navire St-Charles, du Havre, un assortiment des graines suivantes:
Choux-fleurs, Choux, Brocolis, Scarole, Chicorée, Laitues.
Les jardiniers pourront s'approvisionner en gros à des prix modérés. B. MAUPAY, 96 rue du Camp, près la rue Poydras. 27 avril

Cinq piastres de récompense
SERONT payées à la personne qui rendra, ou donnera des informations positives qui feront retrouver un Cheval bai, ayant quatre balzes, excoriations sur le cou. Ce cheval s'est échappé de l'écurie de son propriétaire, au coin des rues LaBarre et Roman. S'adresser sur les lieux ou au No 6a, Vieille Levée. 16juil—3f

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No. 90 rue St-Louis. 17 juil—6

AVIS AU PUBLIC.
Réouverture du Magasin Th. MOREAU.
Encoignure Royale et Toulouse, No. 151.
TH. MOREAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'ayant supprimé son salon de coiffure, il applique ce local à la vente spéciale des articles de fantaisie, cristaux et porcelaine. Son intention est de donner à cette branche de son commerce toute l'extension qu'elle peut comporter. Son stock déjà considérable, s'est enrichi d'un nombre infini d'articles par les derniers arrivages des navires Brunswick, Charlemagne, Fides et Jane Glidden, du Havre—Adrian, de Bordeaux, et Caroline, de Marseille. Déterminé à fixer d'une manière permanente son domicile à Paris, il se flatte de pouvoir continuellement offrir au public louisianais, dans toute leur nouveauté, les articles de goût produits par l'industrie parisienne.
Son ancien magasin dont la réouverture aura lieu le 25 courant, offrira toujours l'assortiment le plus varié en chemises d'hommes, en toile, toile et coton do., coton, do de couleur; en chaussettes de toutes grandeurs, description et qualité, en parapluies coton, en parapluies de soie, do de fantaisie, en ombrelles simples et doubles, en éventails, en gants de soie, fil d'écosse et autres, en cravattes de saison, &c. &c.
On y trouvera comme par le passé tous les articles de parfumerie, des fabriques Guerlain, Lubin et Jourdan, de Paris.
Th. Moreau est toujours le dépositaire unique des poudres Fernandes, du vinaigre cosmétique, de l'Eau de Botot, de l'odontine et élixir Pelletier, ainsi que des Gazogènes ou appareils à Eau de Seltz, de Briet.
N. B. Il vient de recevoir de M. Briet, de Paris, une facture de ces appareils dont les tubes ont subi une modification qui rend le travail de l'appareil plus actif sans en augmenter le prix.
Messieurs les marchands de la campagne ainsi que Messieurs les coiffeurs sont spécialement invités à venir visiter son magasin avant d'acheter ailleurs, ils trouveront, chacun dans leur ligne, un assortiment à des prix tels, qu'ils pourront en opérer la vente à des prix très avantageux.
Enfin Th. Moreau ayant pris pour devise: "de grandes ventes et de petits bénéfices", se flatte de pouvoir tant à la vente en gros qu'à celle du détail, présenter aux acheteurs un avantage de 25 0/0 sur tous les établissements de son genre.
Il profite de cette occasion pour remercier les anciens patrons de son salon de coiffure et pour les prévenir qu'il a néanmoins conservé son salon pour la coiffure des dames et pour la coupe de cheveux des enfants. Il continuera à tenir un assortiment complet de nattes, frisettes et bandeaux. Des ouvriers habiles seront toujours attachés à l'établissement pour la confection du postiche dans toutes ses branches. 9juil

AVIS. **Cours d'Anglais.**
M. GOUBAULT a eu l'heureuse idée d'ouvrir dans son Institution, rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, un cours d'anglais, le soir de 7 à 9 heures.
Les ouvriers venus d'Europe qui sentent l'impérieux besoin de connaître la langue anglaise pourront l'apprendre moyennant 4 dollars par mois. 21mai

MALADIES DE LA PEAU. SIROP DE GIRARD.
Reçu par les derniers arrivages et en vente chez F. P. Ducongé, rue de Chartres, 39, Seul dépôt de la Nlle-Orléans.
MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par ordre du gouvernement.
Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant, il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation; enfin il purifie le sang, corrige la trop grande âcreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.
Le flacon se vend à Paris à 10 fr avec l'instruction. 15 juin

EN magasin et à vendre pour clore des consignations
30 livres soie noire bleue,
25 do do noire.
4 pièces velours soie noire,
10 douzaines chemises en fil,
12 do chapeaux en soie noire, 1ère qualité, par B. TALAMON, 194 et 196, rue Royale. 13 juillet

VINS, LIQUEURS, HUILE, &c. &c.
40 barriques vin rouge vieux de 1842 et 1844
30 do do do de 1846
200 barils vin blanc Haut Sauterne.
30 do do Barsac.
20 caisses vin rouge vieux, différentes marques.
25 do vin [illegible] 1840
10¼ pipes H. Bulton, vieux Cognac de 1800, 1re q
5¼ do do do do do
5¼ do do do 1831 do
5¼ do do do 1831 do
15¼ do Marsellon, do 1835 do
10¼ do J. J. Dupuy, do 1842 do
10¼ do do do 1842 do
20¼ et 15¼ do do Cognac, 4me preuve
20 paniers huile d'olive F. Piagnol, en demi et grandes bouteilles.
20 caisses prunes sèches, différentes grandeurs.
20 milliers bouchons très fins.
15 do do fins.
10 do do à dame-jeannes, à vendre par B. TALAMON, 192 et 194, rue Royale. 13 juillet

Maison Rouge entre les deux Marchés.
PAUL ALDIGÉ & CO.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord les articles suivants qu'ils offrent à vendre bien au-dessous des prix ordinaires. Ils engagent les personnes qui ont besoin d'articles de printemps à venir visiter leur stock.
Mousselines imprimées, grande nouveauté.
Barèges, différentes nuances et qualités, etc., etc.
Mousselines à moustiquaire par 10, 12 et 25 yardes, à carreaux, carreaux et fleurs, damassées, etc.
Brin fil uni blanc, do à carreaux, sans apprêt,
Do do par 10, 12 et 25 yardes,
Do do écru, uni et à carreaux.
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 12/4.
Mouchoirs batiste et mousseline assortis en qualités.
Flanelles, toiles d'Irlande, Bretagne, et à draps, Batiste d'Ecosse, pour robes, nouveaux dessins, Guinghams écossais et rayés,
Mousselines blanches pour robes, unies, à carreaux, rayées, satinées, brodées, etc.,
Rideaux, mousseline blanche brodée.
Aussi, un assortiment de gingas fil, dans toutes les qualités, cotonnades françaises et autres, indiennes, de fantaisie et pour meuble. Coutil fil français pour pantalons.
Plus, un assortiment de linge fait et chaussure qui ne laisse rien à désirer tant pour les qualités que le grand bon marché auquel ils viennent de réduire leurs prix.
P. S. Devant clore leur stock de coton à voile, ils offrent aussi à vendre
Pure duck coton du No 3 @ 8, aux prix de New England du No 3 @ 8, fabrique. 5 fev

THOMAS C. PAYAN & CO, Manufacturiers et Marchands en gros et en détail **d'Habillements,** *No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,* BATISSES DE PAULDING.
Manufacturiers: CRANE, PAYAN & CO, No. 133, Market Street, Newark, New-Jersey. 1er juin—6

MARCHANDISES SECHES
A 25 pour cent au-dessous du prix coutant.
LA société existant sous la raison de commerce GALLOT & Cie., devant être incessamment dissoute, toutes les marchandises composant le grand assortiment du magasin *encoignure des rues* CANAL ET DAUPHINE, sont offertes en vente à **25 pour cent** au-dessous des prix de factures. 23 avril—

LE CONSERVATEUR.
Compagnie Anonyme d'Assurance Mutuelle sur la Vie.
PAR les soins du CONSERVATEUR, plusieurs personnes mettent en commun, pour un même terme, une somme quelconque, les intérêts en sont capitalisés tous les six mois, et se cumulent jusqu'au terme convenu. A cette époque, les survivants seuls partagent entr'eux, dans la proportion de leurs droits la masse formée par ces capitaux et ces intérêts composés.
Le bureau établi Passage de la Bourse, No. 9 entre les rues Bienville et Douane, est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures. 3mai—

C. GODIN, Libraire-Relieur, RUE DE CHARTRES No. 133.
VIENT d'ajouter à son CABINET DE LECTURE, un bon nombre d'ouvrages et romans—les œuvres de Paul de Kock, édition entièrement neuve, y compris Taquinet, le bossu, dernier ouvrage de l'auteur; le *Fils du Diable*, par *Paul de Féval*, &c.
Conditions de l'abonnement—$1 par mois et $3 de dépôt, payables d'avance. 8mai

VIN BORDEAUX—26 caisses vin Pouillac.
10 caisses vin St Tréjedy.
25 barils Haut-Sauterne et Barsac.
100 caisses vieux Gruau Larose, Cantenac, et Lafitte, en pintes et quarts.
20 caisses St Estèphe et Jurançon.
En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 11juil

DIVERS—600 boites et 600 ½ de boites sardines à l'huile, 100 boites et 300 demi boites câpres, 50 boîtes et 300 demi boîtes truffes. En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 11juil

FEUILLES DE TABAC de la Havane—30 balles feuilles de tabac de différentes qualités, pour capes et tripes, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 9 juil

CIGARES IMPORTES DE LA HAVANE—4,000,000 toujours en magasin, comprenant un assortiment complet de Regalias, Impériales, Canones et Millares, des meilleures marques de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 9 juil

CIGARES PRINCIPES—Un grand assortiment de cigares Principes de la marque célèbre du Steamboat, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 9 juil

CIGARES DE LA HAVANE—95,000 en débarquement du brick Salvadora, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 9juil

CAFE DE LA HAVANE—Prime vert en débarquement du brick Salvadora, à vendre par TROISGROS & LAMPRÉ, 96, Vieille Levée. 9 juil

A LOUER.—La cour, les étables et les magasins face à la rue des Remparts, traversant l'îlet jusqu'à la rue du bassin, entre St-Louis et Toulouse et parfaitement bien disposés pour une remise, ayant 24 loges pour remiser les voitures &c. Il y a également sur les lieux une très belle maison. Prix du loyer, $1,200 par an—S'adresser à ROBERT MURPHY, 32, Vieille-Levée. 6juil

A LOUER PRESENTEMENT une résidence aux Champs Elysées, entre les rues Joséphine et Célestine, près de l'Hôpital Franklin, consistant en quatre chambres, cuisine, chambres pour domestiques, un joli jardin sur le devant avec fleurs, et différents arbres; grand jardin potager avec des arbres fruitiers; une grande cour, remise, écurie, pompe. Le tout sera loué par an, à un bon locataire, à raison de $15 par mois. On peut s'informer sur les lieux. 6 juillet—15f

ABSINTHE, KIRSCH ET FROMAGES.—150 caisses véritable absinthe de Suisse, marque L. Jean Renaud.
100 caisses véritable kirschenwasser, do do
20 meules fromage de Gruyère, 1ère qualité, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 192 et 194, rue Royale. 13 juillet

Sirop de Daphnine, de F. A. BERTRAND, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale.
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 26 juin—

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. BERTRAND, *Encoignure Royale et Bienville.*
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter. Il faut donc avant tout expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. [illegible]

WILLIAM PRICE, Plombier No. 162, RUE POYDRAS
A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de son genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabo, robinets à bière, d'amande, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et [illegible] en feuilles de toutes descriptions et l'emploie de toute espèce de manière; pompes et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.
☞ Il est en outre AGENT pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM. 4 janv—1an

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.
JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, etc., etc., ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et pompage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22m—

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.
L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille montagne Moussemann Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies du rafraîchissoir à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une [illegible] de couverture en zinc, garantie 10 ans sans réparation, dalles, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, chassis à tabatière et ventilateurs pour toiture, installations de garde-robes inodores et à effet d'eau, installations de salles de bain, pompes de toute usage et travaux d'ustensiles de ménage, bains de toute forme et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout à un prix très doux.
Références chez MM Slark, Day & Stauffer. 24 mars

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Raffinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*
CETTE propriété a 126 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire.
S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

Montres et Bijouterie.
DAVID MELVILLE, *marchand en gros*, 24 rue de Chartres, *en premier*—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York. 22 fev—6m

A VENDRE.—Une PHARMACIE bien achalandée, située dans la 3e Municipalité. S'adresser chez F. BERTRAND, Enc Royale et Bienville. 3 juin

VIN de Champagne à vendre par le soussigné—140 paniers marque "Express" grandes et demi bouteilles
150 paniers marque "Flag" do do
100 do do "Sillery" de B. et S. Troy de Mareuil
25 do do "Mailly" do do
A vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 27 n

VIN ROUGE ET BLANC—
20 caisses de Chablis
40 caisses Médoc rouge
15 do Ville Dommange et Cumières do
10 paniers "Mailly" rouge
A vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 27 n

LES soussignés offrent à vendre d'importations directes et récentes, les articles suivants
18 barriques Larose 1841
10 do Branes Mouton 1844
40 do St Estèphe 1846
18 barils Haut-Sauterne 1841
100 do do 1846.
14 do St-Estèphe 1846.
100 caisses de 25 bouteilles, Larose 1841.
50 do de 50 demi do do do
50 do do do Branes Mouton.
100 do de 12 bouteilles St Estèphe
100 do de 25 demi bouteilles Haut Sauterne
10 quarts Madère
50 paniers guignolet.
10 caisses marasquin.
100 m liere bouchons surfins.
En Douane:
200 demi, quarts et huitièmes de pipes de cognac des marques A. Moreau & Fils, et United Proprietors. THOMAS FINET & Co, 143, rue Royale. 27ju

GRANDE LIQUIDATION.
MADAME MACÉ
AYANT cédé son établissement sans les marchandises, offre, à partir de lundi prochain 2 juillet, son magnifique assortiment de nouveautés à des prix réduits, environ de la moitié du prix de vente ordinaire, ce qui offre aux dames une occasion rare, dont elles voudront sans doute profiter.
Ne vendant plus, mais donnant presque sa marchandise, Mme. Macé informe respectueusement les dames que les conditions seront comptant.
Les marchands trouveront beaucoup d'articles à des prix très avantageux.
No. 34, rue de Chartres, Encoignure Douane. 30 juin

Drogues, Médicamens, etc.

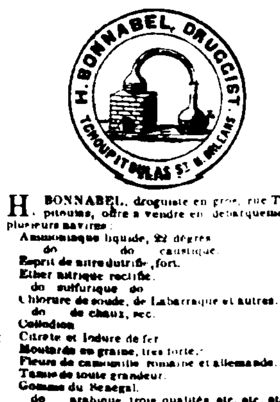

H. BONNABEL, droguiste en gros, rue Tchoupitoulas, offre à vendre en débarquement de plusieurs navires:
Ammoniaque liquide, 22 degrés
do do caustique
Esprit de nitre dulcifié, fort.
Ether nitrique rectifié.
do sulfurique do
Chlorure de soude, de Labarraque et autres.
do de chaux, sec.
Collodion
Citrate et Iodure de fer
Moutarde en graine, très forte.
Fleurs de camomille romaine et allemande.
Tamarin de toute grandeur.
Gomme du Sénégal.
do arabique, trois qualités, etc. etc. etc. 6 juil

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1849, devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignures Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.
Nouvelle-Orléans, le 12 février 1849. JEAN RICHARD

SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD
Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catarrhes chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie. L. PINAC.
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.
N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les bouteilles seront accompagnées d'un imprimé donnant la manière d'en faire usage. 14fév—6

BAZAR LOUISIANAIS, No 54, rue Condé.
UN grand assortiment de rubans nouveautés, chiffonniers, tables à ouvrage, toilettes, fournitures pour bourses et objets de fantaisie à prix réduits. 13 mars

CIGARETTES de la marque la Espanola—15 caisses en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 9juil

CIGARES DE LA HAVANE—250 000 des meilleures marques, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 9juil

SUCRE jaune de la Havane—200 caisses, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 9juil

CACAO de Guayaquil et de Para—60 sacs, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 9juil

COTON à coudre, propre au marché du Mexique, 8 caisses (aux magasins de la Douane) à vendre par B. VALLS, 37 rue Commune. 18ju

CASQUETTES—En fourrure et veau marin, à vendre par FROST & Co, 10 rue des Magasins. 17fev

PEAUX MEXICAINES—300 peaux sèches en caisses, venant d'arriver de Tampico, par la goélette Renaissance, et à vendre par A. D. BLOSSMAN, 12, rue Conti. 18ja

VANILLE—Une caisse gousse de vanille fraîche pour clore une consignation, à vendre par A. D. BLOSSMAN, 12 Conti. 18ja

CIGARES de la Havane—30,000 Regalias, Diadema, Rueda et San Carlos, en débarquement du brick Isabella Reed, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17, rue Commune. 18 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, constamment en magasin, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17, rue Commune. 18 juin

PRUNES SECHES—25 caisses en grand et petit modèles, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 29mai

GOUSSES DE VANILLE—2 caisses gousses fraîches de vanille, à vendre par E. J. HART & CO., 25, rue Tchoupitoulas. 9 juil

RHUM—20 caisses St-Thomas, à vendre par E. J. HART & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 9 juil

RIZ—30 barriques riz frais, à vendre par E. J. HART & CO, 25, Tchoupitoulas. 9 juil

PASSAGE RÉDUIT.
MALLE DES ETATS-UNIS **POUR COVINGTON.**
Via—*Mandeville—Lewisburg et Madisonville*
Le steamer LENORA, capt. T. W. Dennes, construit expressément pour ces voyages, partira de l'extrémité du chemin de fer du lac Pontchartrain, tous les Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée des chars d'une heure P. M.
Partira de Covington les Mardis, Mercredis, Jeudis et Samedis, à 6 1/2 heures A. M.
Partira le Samedi, à l'arrivée des chars de 4 heures P. M. pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Le Dimanche, partira de la Nouvelle Orléans à l'arrivée des chars de 8 heures A. M.
Repartira de Madisonville le Dimanche, pour son retour à la Nouvelle-Orléans, à 4 heures P. M. et le Lundi à 6 1/2 heures A. M., touchant à Lewisburg et Mandeville.
La Lenora restera à l'extrémité du Rail road le jeudi jusqu'à nouvel ordre, afin que l'on puisse nettoyer le bateau et le tenir en parfait état.
Passage pour Covington aller ou revenir, 50 c
Mandeville, Lewisburg et Madisonville, 25 c
Repas (extra), 50 c
Pour de plus amples informations, s'adresser à MM. Payne & Harrison, 59, rue du Camp, Nlle-Orléans, Stevenson & Demerit, 7, Gravier, [illegible] CUTRER & DUNNICA, Covington. 12juil—6m.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.—Le bateau paquebot régulier, OLIVIA, capitaine W. A. Grice, partira à l'avenir du bout du chemin de Pontchartrain, tous les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après midi. Les autres traversées se feront comme avant. CASKIN & HARPER, 36, rue du Gravier. 23 juin—30f3ps

HOTEL DE SAINT-BERNARD.
Le bel établissement connu sous le nom de HOTEL ET RESTAURANT DE SAINT BERNARD, est ouvert depuis le 23 juin, sur le bord du Lac Borgne, à l'extrémité du chemin de fer du golfe du Mexique, et sous la direction de Fernando Fasches.
On trouvera constamment dans cet établissement toutes sortes de poissons frais et tout ce que le marché de la ville fournit de plus délicat en fait de mets.
On y trouvera aussi un assortiment complet des meilleurs Vins et des Liqueurs les plus fines.
Le public est prévenu que l'édifice est entièrement achevé, et que l'on pourra s'y assurer des chambres garnies, soit pour familles, soit pour personnes seules. 23 juin—30f

BANQUE DES AMÉLIORATIONS
Nouvelle-Orléans, ce 19 juin 1849.
Extrait des séances des Commissaires Liquidateurs.
EN vertu d'une résolution passée le 16 courant, les créanciers de la dite institution, par dépôts, et par circulation prouvés aux termes du jugement rendu par la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, sont avisés qu'un dividende provisoire de 20 pour cent leur sera payé à l'office des dits commissaires rue St Louis, à partir du [illegible] courant.
Le sus dit dividende est payable de midi à deux heures, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés.)
Par ordre des Commissaires, L. BERNARD, Secrétaire. 20 juin—3f. et 3f 2 ps

Compagnie d'Assurances des Négociants, Nlle Orléans, 7 juillet 1849.
UN dividende de 6 [illegible] pour cent ([illegible] par action) sur les profits des derniers six mois sera payé aux actionnaires sur demande. JOHN PEMBERTON, Liquidateur. 9 juillet—6f

J. N. RICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS *De Cigares de la Havane, Café et Sucre,* No 17, RUE COMMUNE

ERNEST E. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Douane et Dauphine. Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 19 sept—6 m

CALLIGRAPHIE Rue de Chartres, No 29.
M. DOLBEAR ayant reconnu [illegible] recommencera ses CLASSES D'ECRITURE au No 29, rue de Chartres, de 10 à 11 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir. Les classes à l'encoignure des rues Race et Magazine sont ajournées à 7 [illegible] heures du soir. Les anciens élèves sont invités à reprendre le cours de leurs leçons, et les nouveaux seront admis à l'une ou à l'autre des deux classes. 30 juin

STEAMSHIP **FALCON.**
NOUS venons encore solliciter les dames de venir examiner deux caisses de superbes toiles d'Irlande, douces et d'un fini parfait, reçues ce matin par le steamship Falcon. THOMAS BRADY, 21, rue de Chartres. 9 juin

EN vente chez C. GODIN, libraire relieur, rue de Chartres No 133—
Le Comte de Monte-Cristo, 2 volumes illustrés.
Proudhon—De la création de l'ordre dans l'humanité, 1 vol.
J. J. Rousseau—Le Contrat Social.
ABONNEMENTS.
A l'Echo des Feuilletons, la 3me livraison est prête à être lue.
Au Journal de modes La Toilette.
Au Magasin Pittoresque.
Cartes à jour, enveloppes de lettres.
Abonnement de lecture.
Atelier de reliure en tout genre. 7juin

CHAUDIERES A SUCRE—Une machine à vapeur de 12 sur 36, et toujours en main un assortiment complet de chaudières à sucre en fer forgé et de différentes dimensions. Ces chaudières sont faites d'après les derniers modèles de New York, à vendre par BONNER & SMITH, 35, rue du Camp. 16ju—3m

AVIS—Remède infaillible contre la dyssenterie, ayant la propriété de faire cesser les selles sanguinolentes du jour au lendemain.
Le dépôt est transféré chez Mme Docteur, accoucheuse, à la grocerie, encoignure Chartres et Toulouse. 25 juin—1m

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT."
LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon. S. HAPPEREAU & Co, No 81, rue Condé. 30juin

MAISON A LOUER.
Située rue Thème, faisant face au canal Carondelet, aussi à la rue St Pierre, avec un magasin, trois chambres, cuisine, cour, water work et toutes autres facilités; cette maison vient d'être réparée tout à neuf.
S'adresser à Tatout frères, 161, rue de Chartres encoignure Toulouse. 21 juin

CHAPEAUX, CASQUETTES, &c.—Un assortiment général de chapeaux en soie, fourrures, feutres et unis. Aussi chapeaux de laine et de paille, pour hommes et enfans, à vendre par FROST & CO, No. 10, rue des Magasins. 30 juin

BAINS! BAINS!
LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.
Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. 12 juillet—3m

LA grande ouverture du nouvel établissement du soussigné, rue du Canal, au coin de celle Bourbon aura lieu vers le 1er septembre prochain.
Désirant que son nouveau magasin ne renferme que la haute nouveauté de Paris, et se distingue par le bon goût et la fraîcheur de ses marchandises, le soussigné vendra son assortiment actuel, à des prix aussi bas que possible. Il possède un choix d'articles de saison, tels que—Barèges de toutes descriptions et de toutes couleurs, à bandes satin, uni, imprimés, à carreaux, à raies croisées; mousselines assorties, unies, blanches et en couleurs, toile du Nord, batiste de [illegible] unie et claire; robes de mariées, brodées à volant, à un, deux et trois jupes, de $6 à 60—aussi la même brodée, de $30 à 50; écharpes tulles brodés, de 3 yardes, à $5 et au dessus, pèlerines et berthes, très longues, en Bruxelles, malines et dentelles de fil, de $1 à 40; très grande quantité de cols brodés et mouchoirs garnis valenciennes, dito Bruxelles, dito malines, de $5 50 la douzaine à $20 la pièce; un choix unique de mouchoirs batiste fil, unis, à bordures, brodés, festonnés, blanc et couleurs, aussi à vignettes, dispositions nouvelles aux pièces; robes de baptême en batiste fil et mousseline brodées; bonnet dito pour enfant, garni valenciennes; [illegible] grande et petite largeur, taffetas d'Italie, d'une yarde et quart de large, gros de Naples; satin noir et blanc, florence, damas, diverses nuances; [illegible] pour robe de mariée, la robe $20; mousseline richement imprimée, organdis; jaconat français pour robe, mousseline soie, toile Chine; écharpes pour robe, [illegible] Bruxelles, blanc et en couleur, mantille [illegible] de 4/4, brodés, et une infinité d'autres articles, rubans, bas de fil unis et brodés, dito en soie, noirs et blancs, jarretières, bretelles brodées et en soie, blanches, noires, [illegible] ridicules, porte monnaies, peignes [illegible] et à retaper, d'écaille unis et découpés, bourses, chemises de [illegible] toile de Paris, corsets, articles de choix, [illegible] et écharpes de toutes descriptions, très beaux articles en porcelaine et cristaux, boite à ouvrage et à odeur, éventails à tout prix.
Sur demande, recommandée en ville, le soussigné enverra à la Campagne des toilettes complètes de mariées, depuis la guirlande de fleurs jusqu'au soulier de satin blanc.
A vendre en bloc ou séparément, l'installation du magasin. Possession en sera donnée, le 1er août. La balance des marchandises restant à cette époque sera vendue par le ministère d'un encanteur. E. D. FANIS, 146, rue Royale. 18juil—

Eau-de-Vie.
241 quarts de pipe eau de-vie Ph. Goddard
3 demi do do Castillon 1815.
8 quarts do do do.
2 demi do do Castillon 1825.
6 quarts do do do.
16 quarts do do Léger Frères.
5 demi do do James Hennessy.
10 quarts do do do.
3 demi do do Otard, Dupuy & Co.
9 quarts do do do.
7 quarts do do Pinet Castillon.
4 demi do do J. J. Dupuy.
16 quarts do do do.
30 quarts do do J. & A. de Lafontaine.
17 quarts do do A. Cognac.
25 huitièmes do do.
2 demi do do Coudé et Martin.
6 quarts do do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO. 14 juil

PETITS POIS ET SARDINES;
4 caisses petits pois de [illegible] boite chaque
4 do do [illegible] boites chaque.
9 do sardines de [illegible] boites chaque, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 20 rue St-Louis. 14 juil

VIN DU RHIN—7 [illegible] des marques suivantes: Ruchheimer, Hochheimer, [illegible] et Liebfraumilch, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 20 rue St-Louis. 16 juil